



## MUNICIPALITE

---

### **PREAVIS N° 37/2024 AU CONSEIL COMMUNAL**

**Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 771'000.— TTC pour la réalisation du réaménagement du préau du Collège de la Veveyse**

<b>Commissions</b>	<b>Date - heure</b>	<b>Lieu</b>
Ad hoc	Me. 15 janvier 2025 à 18h30	HDV – Salle 6
COFI - Finances	Me. 27 novembre 2024 à 18h15	Salle CC
ComEn <sup>2</sup> - Environnement et énergie	Je. 28 novembre 2024 à 18h30	HDV – Salle 6

## TABLE DES MATIERES

1. OBJET DU PRÉAVIS .....	4
2. CONTEXTE.....	4
3. PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PRÉAU DU COLLÈGE DE LA VEVEYSE .....	5
3.1 Enjeux.....	5
3.2 Objectifs .....	5
3.3 Démarches participatives .....	5
3.4 Mandataire - pilotage du projet.....	6
3.5 Projet .....	6
3.6 Equipements et revêtements prévus .....	6
3.7 Arborisation .....	7
3.8 Eclairage .....	7
3.9 Règlement d'utilisation du préau .....	7
3.10 Permis de construire et autorisations .....	8
4. ASPECTS ÉNERGÉTIQUES ET DURABLES .....	8
5. CALENDRIER DE RÉALISATION .....	8
6. ASPECTS FINANCIERS .....	8
6.1 Compte d'attente.....	8
6.2 Récapitulatif .....	9
6.3 Subventions .....	9
6.4 Plan des investissements.....	9
6.5 Financement .....	10
6.6 Amortissement .....	10
6.7 Conséquences sur le compte de résultats.....	10
6.8 Coûts d'entretien et d'exploitation.....	10
7. COMMUNICATION .....	10
8. CONCLUSION .....	11

## **ABRÉVIATIONS**

BAT	Service bâtiments, gérance et énergie
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
EP	Etablissement primaire
EPS	Etablissement primaire et secondaire
FAM	Service de la famille, de l'éducation et du sport
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
TRA	Service des travaux publics, espaces verts et entretien
UAP	Unité d'accueil parascolaire
URB	Service de l'urbanisme

Vevey, le 18 novembre 2024

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

## 1. OBJET DU PRÉAVIS

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit d'ouvrage de TTC CHF 771'000.— permettant le réaménagement complet du préau du Collège de la Veveyse. Pour information, le préavis prévoit la valorisation des prestations propres pour un montant de CHF 64'000.— selon le modèle MCH2.

Il fait suite à l'ouverture du compte d'attente 9141.526.01 au bilan de la Ville pour un montant de CHF 200'000.— le 19 décembre 2022 (C03/2023). Au final, c'est un montant de CHF 104'363.30 TTC qui a été dépensé pour l'avant-projet.

## 2. CONTEXTE

En lien avec sa stratégie de rénovation et d'extension des sites scolaires existants, la Ville de Vevey repense ses préaux pour les rendre plus frais, plus ludiques et plus conviviaux.

Les nouveaux équipements et aménagements visent à encourager le mouvement et la proximité avec la nature. Identifiés comme support pédagogique pour de nouveaux apprentissages dans le cadre scolaire, le potentiel des préaux au titre d'espaces publics accueillant et renforçant le bien vivre ensemble est lui aussi au cœur de la démarche.

Le projet de réaménagement des préaux scolaires veveysans est porté au plan des investissements de la législature à hauteur de CHF 3'240'000.— et concernera, à terme, tous les collèges. L'objectif de ce projet général vise à interroger, via des ateliers participatifs, les usagères et usagers des préaux dans le cadre scolaire, mais également comme espaces publics de quartier.

Ces préaux font partie intégrante de chaque site scolaire et desservent également souvent les unités d'accueil parascolaires (UAP) à proximité. Leur réaménagement s'inscrit donc dans la réflexion plus globale autour du bâti scolaire et parascolaire. Un travail conséquent (voire liste ci-dessous) a déjà démarré autour de leur valorisation. La priorisation des travaux a été établie avec les Directions des établissements scolaires, ainsi qu'en fonction du nombre d'élèves accueillis et de l'avancement des travaux de rénovation et/ou d'agrandissement du bâtiment scolaire concerné.

Ci-après la liste de travaux réalisés depuis 2021 et planifiés d'ici à la fin de la législature :

Site scolaire	Travaux	Délai	Coûts
Kratzer	Fresque terrain sport	2022-2023	CHF 20'463.—
Crosets - St-Jean	Fresque terrain sport et mini zoo	Été 2024	CH 10'700.— et CHF 8'954.90, préavis 9146.501.02
Part Dieu	Aménagement bancs et potagers	Été 2024	CHF 1'712.40 cpte préavis 9146.501.02
	Fresque partie supérieure préau (1-4P)	Octobre 2024	Prestations propres FAM, Paint a Smile
	Aménagement partie inférieure préau	Rentrée 2026	Estimation coûts équipements : CHF 150'000.—
Veveyse	Réaménagement complet	Rentrée 2025	CHF 771'000.—
Crosets	Réaménagement complet	Rentrée 2026	Estimation aménagements/ équipements : CHF 750'000.—, préavis 2/2025
Plan	Fresque	Début 2025	Collaboration Paint a Smile
	Aménagements	Rentrée 2026	Estimation équipements : CHF 350'000.—
Charmontey	Fresque	2026	Collaboration Paint a Smile
	Aménagements (à confirmer selon avancement des réflexions bâti scolaire)	2026	Estimation à établir, préavis à venir

Collège provisoire Aviron (SIGE)	Aménagements Quai Maria Belgia	Rentrée 2025	Préavis n° 24/2024, enveloppe budgétaire : CHF 100'000.—
Collège provisoire Rivage	Aménagements et sécurisation du préau	Rentrée 202 ?	Préavis n° 23/2024, enveloppe budgétaire : CHF 500'000.—
Clos	Aménagements extérieurs		Selon planning rénovation bâti scolaire

### 3. PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU PRÉAU DU COLLÈGE DE LA VEVEYSE

#### 3.1 Enjeux

Le préau du Collège de la Veveyse a été choisi avec l'Établissement primaire (EP) comme projet pilote, en raison du grand nombre d'élèves qui y sont scolarisés et parce que les travaux de rénovation de ce collège ont déjà été réalisés (2018-2019).

La réflexion autour du réaménagement de la Rue Louis-Meyer, partie ouest est en cours (URB) et est coordonnée avec le projet de réaménagement du préau.

#### 3.2 Objectifs

Le nouveau préau est destiné à répondre tant aux besoins des élèves (env. 300) et des enseignant.e.s du collège qu'à ceux des enfants inscrits à l'UAP de la Veveyse, qui fréquentent les salles de sport du site, ou encore l'école de musique Crescendo.

Il vise en priorité à encourager le mouvement, le jeu, la proximité avec la nature et le bien vivre ensemble pendant les moments de récréation.

Les aménagements doivent également contribuer à réduire les îlots de chaleur sur le site, en rendant les sols perméables et en créant de l'ombre naturelle.

Le préau est également pensé comme un espace de jeux accessible aux enfants du quartier ou d'ailleurs, en dehors du temps scolaire.

#### 3.3 Démarches participatives

Une démarche participative a été menée en plusieurs étapes. Cette approche a consisté à impliquer activement les élèves et autres usagers et usagers du préau dans la conceptualisation du projet, afin que le site corresponde au mieux à leurs besoins et attentes.

Deux ateliers participatifs se sont déroulés entre octobre 2023 et janvier 2024, durant lesquels les élèves du Collège de la Veveyse ont déterminé les principes généraux du réaménagement de leur préau. Ils ont exploré le site, déterminé les usages actuels, esquissé leurs souhaits et construit, avec des élèves de l'Établissement secondaire, une maquette de leur projet permettant des activités ludiques adaptées à leur âge.

Les thématiques suivantes ont émergé durant les ateliers :

- Jeux et mouvements
- Zone calme
- Possibilité de se cacher et s'abriter
- Possibilité de pique-niquer
- Davantage de végétation

Quelques exemples des aménagements souhaités par les élèves :

- Jeux de grimpe
- Tables de pique-nique pour manger son goûter et discuter entre camarades
- Davantage d'arbres pour créer des coins d'ombre et de rencontre
- Espace de repos ou de lecture

Lors des ateliers de co-conception, les élèves-délégué.e.s ont travaillé en trois groupes et chacun a proposé sa variante du « préau idéal ».

Dans un premier temps, les élèves ont délimité des zones (calme, rencontre, active) et choisi les ambiances à l'aide d'images de référence. Par la suite, ils et elles ont défini l'aménagement de chaque zone en choisissant les revêtements du sol, la végétation, en prenant en compte les usages et dynamiques des jeux.

Une restitution de la démarche participative publique a eu lieu le 21 mai 2024, durant laquelle les trois maquettes ont été présentées.

Les résultats de cette démarche participative ont été transmis au mandataire qui a soumis une première ébauche de plans. Des groupes de travail interservices (URB, TRA, BAT et FAM), puis avec la direction de l'EP ont permis aux divers intervenants de poursuivre la réflexion et se concerter.

### **3.4 Mandataire - pilotage du projet**

Un mandat pour les phases SIA 31 à 33 ainsi que 41 (avant-projet, projet de l'ouvrage, demandes d'autorisation et appel d'offres) a été attribué à un bureau d'architecte paysagiste de la région. Ce bureau travaille également sur l'aménagement de la rue Louis-Meyer, secteur ouest, zone jouxtant le préau.

### **3.5 Projet**

Le projet consiste à créer des îlots d'activités avec des caractéristiques et des contenus variés ; des zones sont ainsi prévues, invitant à une diversité d'expériences et répondant à des besoins différenciés, non genrés. Le préau vise ainsi l'inclusivité pour tout type d'enfants. Les différents espaces de jeux et d'activités ont été définis par les élèves lors des ateliers participatifs.

L'asphalte existant sera découpé en forme d'îlots avec des sols perméables (surfaces de type Limanat (matière argilo-calcaire), surfaces amortissantes et surfaces végétalisées). Les cheminements piétons et de livraison resteront sous forme d'enrobés bitumineux.

La rampe d'accès provisoire au Collège sera remplacée par un élément en granit afin de mieux s'intégrer à la façade du bâtiment historique.

La partie couverte du préau sera conservée et augmentée par la construction d'un nouveau couvert de 38m<sup>2</sup>. Ce nouveau couvert consistera en une construction légère, métallique, intégrant un toit végétalisé (extensif) afin d'apporter sa part au rafraîchissement du préau.

Les aménagements doivent aussi permettre au site de s'adapter à d'autres projets futurs (déplacement de la salle de sport Veveyse 71 par exemple) et répondre, dans la mesure du possible, à certaines craintes du voisinage direct par rapport à un usage de l'espace pendant la nuit notamment.

Les délégué·e·s de classe ont également identifié, sur la base d'un catalogue des équipements présenté par le mandataire, les types de jeux souhaités pour leur préau. Cette démarche leur a également permis d'appréhender les aspects financiers du réaménagement.

### **3.6 Equipements et revêtements prévus**

Le projet comprend huit zones indiquées ci-après, comprenant les équipements suivants (voir plan détaillé intégré à l'annexe 1 pour plus de détail) :

#### **Zone 1**

- Nid d'hirondelle en bois de robinier massif
- Sol : copeaux

#### **Zone 2**

- Tour volcan avec toboggan en bois de robinier massif
- Sol : copeaux

#### **Zone 3**

- Espace de repos flexible et voile parasol (amovible)

- Sol : gras d'Enney (gravier) + asphalte

#### **Zone 4**

- Plateforme en bois et couvert en acier
- Balançoire viking
- Pare-ballons en robinier et panier de type « balle à la corbeille »
- Fontaine à eau potable
- Sol : gras d'Enney (gravier) + asphalte

#### **Zone 5**

- Mur de grimpe pour les petit·e·s
- Mur de grimpe pour les grand·e·s
- Barre fixe 3 niveaux en bois de robinier massif
- Sol : zone de chute de type Corkeen<sup>1</sup>

#### **Zone 6 :**

- Jeux d'équilibre en bois de robinier massif
- Sol : copeaux

#### **Zone 7**

- 2 bacs de coin potager construits sur site
- Sol : asphalte

#### **Zone 8**

- Hamac en robinier massif, compatible PMR
- Parking pour les trottinettes
- Sol : copeaux + asphalte

### **3.7 Arborisation**

- 4 arbres existants et maintenus
- Plantation de 17 arbres
- Plantation de 137 arbustes et plantes vivaces

Cette arborisation apportera de l'ombrage naturel, créant ainsi un espace plus frais et agréable pour les usagères et usagers du site durant les périodes chaudes. En plus de leur rôle esthétique, les arbres et arbustes contribueront à améliorer la qualité de l'air et à réduire l'effet d'îlot de chaleur, tout en offrant aux élèves un environnement plus accueillant.

Ces plantations se feront au courant de l'automne 2025 et avec une participation encadrée des élèves, permettant ainsi de les sensibiliser à l'importance de l'environnement et de la nature.

### **3.8 Eclairage**

Les emplacements d'éclairage actuels seront conservés, voire optimisés en lien avec la sécurisation du préau pendant la nuit. Le lampadaire situé au centre de la Rue des Jardins, à l'extrémité nord du muret existant, sera remplacé par un nouveau mât de 8 mètres de hauteur équipé de trois spots orientables pour éclairer uniquement les zones nécessaires. Cet éclairage sera modulable, pouvant être réduit, éteint ou géré par des capteurs de mouvement ; l'objectif est d'optimiser la consommation d'énergie et de limiter la pollution lumineuse.

Ce modèle est en adéquation avec le concept éclairage de la Ville.

### **3.9 Règlement d'utilisation du préau**

Une proposition de règlement d'utilisation du préau, selon le modèle de la Ville de Lausanne<sup>2</sup> sera soumise à la Municipalité début 2025. Des panneaux avec pictogrammes reprendront ces règles et seront affichés à des emplacements encore à définir.

---

<sup>1</sup> Revêtement amortissant à base de liège

<sup>2</sup> Directives réglementaires applicables aux sites et préaux scolaires : <https://www.lausanne.ch/vie-pratique/quartiers/cours-et-preaux-scolaires/politique-preaux-scolaires.html>

### **3.10 Permis de construire et autorisations**

La Municipalité a décidé, le 7 octobre 2024, de dispenser d'enquête publique le projet du réaménagement de ce préau.

Le projet a déjà été soumis aux services cantonaux (DGEO et Division monuments et sites) et au SDIS ; il a obtenu un préavis positif de chacun des services consultés.

## **4. ASPECTS ÉNERGÉTIQUES ET DURABLES**

Revaloriser les préaux d'école est une mesure à court terme du plan climat R.T.21. Dans un contexte urbain dense, des préaux végétalisés avec des sols perméables permettront de transformer ces espaces en véritable îlots de fraîcheur, atténuant ainsi les risques de surchauffe liés aux changements climatiques.

## **5. CALENDRIER DE RÉALISATION**

Le lancement du chantier est à prévoir pour une mise en service le 18 août 2025.

- Traitement du préavis par la Municipalité..... 18 novembre 2024
- Enregistrement du préavis par le Conseil communal ..... 05 décembre 2024
- Traitement et décision du Conseil communal..... 06 février 2025
- Début des travaux..... printemps 2025
- Fin des travaux ..... août 2025 (nov. avec plantations)
- Inauguration ..... automne 2025

## **6. ASPECTS FINANCIERS**

### **6.1 Compte d'attente**

Conformément aux autorisations accordées à la Municipalité par voie de préavis, un compte d'attente au bilan de la Ville d'un montant de CHF 200'000.— a été ouvert en décembre 2022 afin de couvrir les frais inhérents aux honoraires pour l'élaboration du présent avant-projet (phases participatives et appel d'offres). Seul un montant total de CHF 104'363.30 a été finalement utilisé de ce compte d'attente pour l'avant-projet.

## 6.2 Récapitulatif

Les charges pour l'ensemble des prestations des mandataires nécessaires aux phases d'étude et d'exécution sont présentées ci-après :

Libellé	Total CHF TTC
<b>A) Compte d'attente N°9141.526.01</b>	<b>200'000.00</b>
Avant-projet	51'400.00
Démarche participative	23'540.00
Honoraires appel d'offres	25'090.00
Analyse bitume	4'333.30
<b>Total TTC</b>	<b>104'363.30</b>
Solde compte d'attente	95'636.70
<b>B) Crédit d'ouvrage</b>	
Réalisation projet	269'416.10
Prestations architecte SIA 51 – 53	69'000.00
Eclairage	8'928.30
Jeux, équipements	134'791.90
Couvert	60'000.00
Panneaux règlement	1'000.00
<b>Total TTC</b>	<b>543'136.30</b>
Réserve imprévus 10%	59'113.60
<b>Total coût d'ouvrage</b>	<b>602'249.90</b>
Compte d'attente	104'363.30
<b>Total A + B</b>	<b>706'613.20</b>
Prestations propres	64'000.00
<b>Total global</b>	<b>770'613.20</b>

Arrondi, le crédit d'ouvrage sollicité s'élève ainsi à CHF 771'000.—

## 6.3 Subventions

Comme mentionné plus haut, la direction de l'EP a soumis, en 2023, conjointement avec le Service FAM, une demande de financement auprès de la Fondation Radix dans le cadre de son offre « Cour verte » soutenue par la Fondation Roger Federer. Celle-ci a répondu favorablement pour une contribution de CHF 40'000.— au projet, sous réserve qu'il se réalise. Ce montant sera géré par les élèves avec le concours de leurs enseignant.e.s pour financer une partie des jeux et équipements du préau.

Une demande a également été déposée auprès du Service de l'éducation physique et du sport ainsi qu'auprès de la Direction générale de l'environnement lesquels ont répondu par la négative, le présent projet ne rentrant pas dans leurs critères d'attribution.

## 6.4 Plan des investissements

Cet objet figure au plan des investissements de la législature 2021-2026, version du 18 novembre 2024 dans le chapitre « Objets à engager » sous :

N° 106 Aménagements des préaux scolaires CHF 3'240'000.—.

## 6.5 Financement

Le financement de l'investissement de CHF 771'000.— sera assuré par la trésorerie courante ou par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026, par prélèvement sur le compte de bilan « Dépenses d'investissement ».

Ce montant comprend également la somme de CHF 104'363.30 utilisée via le compte d'attente pour l'avant-projet.

## 6.6 Amortissement

Le crédit demandé de CHF 771'000.— sera amorti linéairement, selon les règles du MCH2, sur une durée de 10 ans, soit environ CHF 77'100.— par année.

## 6.7 Conséquences sur le compte de résultats

Le montant de CHF 64'000.—, qui correspond aux charges en personnel de la Ville, est intégré au crédit d'investissement demandé et sera comptabilisé en produit dans le compte de résultats selon l'avancement des travaux. En résumé ces prestations propres sont évaluées en termes d'équivalent plein temps comme suit :

Prestations propres équivalent plein temps (EPT)			
	Education	Urbanisme	Travaux
Année	EPT	EPT	EPT
2025	0.4	0.1	0.1
<b>Total</b>	<b>0.4</b>	<b>0.1</b>	<b>0.1</b>

## 6.8 Coûts d'entretien et d'exploitation

Les travaux d'entretien du préau (désherbage, taille des arbres et arbustes, remise de copeaux, etc.) estimés à CHF 16'000.— par an, seront réalisés par l'entreprise mandatée, conformément au contrat, pour les trois premières années. A l'issue de cette période de trois ans, une réévaluation sera établie pour déterminer l'entretien nécessaire et son coût ; il s'agira alors de définir si cette prestation devra être effectuée par un tiers ou par TRA, moyennant des ressources en personnel supplémentaire.

Afin de couvrir ces dépenses, il est demandé un crédit supplémentaire au budget 2025, ainsi que l'inscription aux budgets 2026 et suivants des charges découlant de l'entretien du préau.

A noter que la charge de travail du concierge du Collège de la Veveyse, en lien avec les nouveaux aménagements, sera évaluée après 3 à 4 mois d'exploitation.

## 7. COMMUNICATION

La communication autour du projet est assurée via la page « Vevey ça bouge » du site internet de la Ville. L'inauguration avec tous les acteurs et partenaires du projet aura lieu durant l'automne 2025. Une communication ad hoc via le service de la communication de la Ville sera également assurée.

## 8. CONCLUSION

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

**VU** le préavis N° 37/2024, du 18 novembre 2024, concernant la « Demande de crédit d'ouvrage de CHF 771'000.— TTC pour la réalisation du réaménagement du préau du Collège de la Veveyse »

**VU** le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

### d é c i d e

1. d'accorder à cet effet à la Municipalité un crédit d'ouvrage de CHF 771'000.— pour la réalisation du réaménagement du préau du Collège de la Veveyse ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte de bilan « Dépenses d'investissement » ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 ;
3. d'amortir cette dépense selon les règles du MCH2 ;
4. d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire au budget 2025 d'un montant de CHF 16'000.—, compte n° 526.3141.01 « Entretien des préaux, clôtures et plantations », relatif aux travaux d'entretien du préau ;
5. de charger la Municipalité d'inscrire aux budgets 2026 et suivants les montants relatifs et découlant de l'entretien du préau.

Au nom de la Municipalité  
le Syndic Secrétaire adj.

*pp V Luccarini*

Yvan Luccarini



*Chloé Milner*  
Chloé Milner

Membre de la Municipalité déléguée : Mme Laurie Willommet

Annexe : Plan détaillé du projet

PLAN DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS



MAÎTRE DE L'OUVRAGE Ville de Vevey	Rue de Simplon 16 1800 Vevey	021 925 35 41	Signature:
ARCHITECTE-PAYSAGISTE FORSTER-PAYSAGE sàrl	Avenue du Galicien 6 1008 Prilly	021 625 69 67	Signature: info@forster-paysage.ch

APPEL D'OFFRES

PLAN MASSE

ECHELLE 1:200	DATE : 11.11.2024	FORMAT : 80.0 x 45.0 cm	DESSIN : MD	CONTRÔLE : JF
---------------	-------------------	-------------------------	-------------	---------------

MODIFICATIONS :

A ...	...	...	F ...	...	...
B ...	...	...	G ...	...	...
C ...	...	...	H ...	...	...
D ...	...	...	I ...	...	...
E ...	...	...	J ...	...	...

FORSTER-PAYSAGES SA Avenue du Galicien 6 1008 Prilly	info@forster-paysage.ch www.forster-paysage.ch t: 021 625 69 67	242_VEVEYSE_AO_01_PLAN MASSE
--	---	------------------------------

LÉGENDE

DIVERS

	périmètre de la cour d'école	2333 m <sup>2</sup>
	hauteur existante et maintenue	
	hauteur projetée	
	entrée du bâtiment	

REVÊTEMENTS

	revêtement en asphalté existant et maintenu	840 m <sup>2</sup>
	zone de chute: corkeen	125 m <sup>2</sup>
	zone de chute: copeaux	170 m <sup>2</sup>
	revêtement de gravier (gras d'Enney)	350 m <sup>2</sup>
	zone de chute: gravier	70 m <sup>2</sup>
	revêtement de rondins en robinier	25 m <sup>2</sup>

BORDURES

	mur existant	
	une rangée de pavés dén granit, 100x100x100mm	225 ml

ÉQUIPEMENT DE JEUX ET MOBILIER

	poubelle existante	1 pcs
	M1-M11 mobilier, selon le plan équipement	
	E1-E9 équipement de jeux, selon le plan équipement	

ARBORISATION ET ARBUSTES

	arbres existants et maintenus	4 pcs
	arbres projetés	17 pcs
	arbustes projetés	172 pcs

SURFACES PLANTÉES

	lit de plantes terre-pierre et paillage en copeaux	470 m <sup>2</sup>
	lit de plantes terre-pierre	190 m <sup>2</sup>

ÉLÉMENTS DIVERS

	rondins en robinier surélevés 10-45cm hors sol	31 pcs
	pierres naturelles, ø 40-100cm	46 pcs
	clôture de protection ganivelle en phase de démarrage, hauteur 80cm	300 ml
	R1 rampe, granit massif, selon le dessin details	
	R2 rampe et escalier, béton, selon le dessin details	

ÉCLAIRAGE

	mât d'éclairage existant	
	mât d'éclairage existant avec nouveaux projecteurs	1 pcs

